



RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Les affiches des partis politiques interdites à Brazzaville



Le président du Conseil départemental et maire de Brazzaville, Dieudonné Bantimba

Dans un communiqué de presse du 17 septembre, le président du Conseil départemental et maire de Brazzaville, Dieudonné Bantimba, a interdit l'affichage des messages à caractère politique dans les lieux publics en lien avec l'opération de révision des listes électorales. « *Dépassé un délai de 72 heures, les services de la mairie de Brazzaville se verront dans l'obligation de les enlever selon les procédures municipales en vigueur* », a-t-il prévenu, rappelant que l'opération de révision des listes électorales relève strictement de l'administration publique et ne saurait faire l'objet d'une quelconque campagne des partis et associations politiques.

Page 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La SNPC octroie des bourses aux étudiants



Une vue des étudiants bénéficiaires de la bourse

Dans le cadre de sa politique de formation longtemps réservée à ses agents, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a changé de paradigme en accordant cette fois-ci des bourses d'études à l'étranger à dix-neuf bacheliers les plus méritants. Sélectionnés depuis la Direction des examens et concours sur la base de leurs moyennes d'admission au baccalauréat, ces bacheliers poursuivront leurs études de la première année jusqu'à l'obtention de leur diplôme d'ingénierie pétrolière en Azerbaïdjan et en Algérie. L'objectif à terme est d'intégrer la SNPC.

Page 4

PARTENARIAT

La RCA obtient des promesses de financement pour son PND



Les autorités centrafricaines avec les partenaires cette initiative, 543 projets ont été présentés dont 24 qualifiés de structurants, puisqu'englobant des secteurs cruciaux tels que l'énergie, les transports, l'agriculture, l'éducation et les infrastructures.

Page 9

MINUSCA

Le contingent congolais perd cinq éléments en Centrafrique

Cinq éléments membres du contingent des Forces armées congolaises, en mission en République centrafricaine, ont trouvé la mort, le 16 septembre, dans un accident de circulation survenu sur le pont de la rivière Ombella, au Nord

de la capitale. Ces soldats, notamment un commandant, un adjudant et trois maréchaux de logis-chefs étaient partis de Bangui pour rejoindre leur base à Damarra, à l'intérieur du pays.

Page 8

A l'occasion d'une table ronde d'investissements organisée à Casablanca, au Maroc, le gouvernement centrafricain a obtenu des promesses de financement de près de 5 000 milliards FCFA pour la mise en œuvre de son Plan national de développement (PND) 2024-2028.

Ces promesses d'investissement représentent, selon les autorités centrafricaines, une lueur d'espoir et une opportunité de bâtir un avenir prospère pour le pays. Au cœur de

Éditorial

Report

Page 2

ÉDITORIAL

Report

La Fédération congolaise de football vient d’officialiser ce que nombreux redoutaient : le report du Championnat national Ligue 1 en raison du refus par les autorités de délivrer l’autorisation d’utiliser les stades pour le compte de la saison 2025-2026.

En dépit du fait qu’ils appartiennent tous à l’État, maintenir clos les portails des stades a de quoi alarmer au moment où l’abandon du complexe de la Concorde de Kintélé et les difficultés d’obtenir des instances internationales l’homologation définitive des infrastructures sportives congolaises continuent de produire leurs effets.

Les conséquences sont, en effet, préjudiciables à tous les niveaux. A première vue, cette interdiction étouffe déjà dans l’œuf le projet de bâtir une sélection nationale compétitive en s’appuyant sur les joueurs évoluant au pays comme l’a démontré, avec une certaine assurance, l’équipe qui a joué récemment à Brazzaville contre la Tanzanie dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde.

Sans le dire ouvertement, les représentants congolais, AC Léopards de Dolisie et As Otohô, se sentent d’ores et déjà fragilisés parce qu’ils entament les préliminaires de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération avec l’incertitude liée au manque de compétitions. L’on se demande comment les clubs pénalisés par cette mesure poursuivront -ils l’aventure, sachant que la subvention de la Fédération internationale de football association n’est octroyée qu’aux équipes actives.

L’absence de compétitions ouvrira sans doute les portes aux départs sans indemnité de plusieurs athlètes vers d’autres pays par le jeu des transferts. Un manque à gagner pour les clubs et un éternel recommencement quand il s’agira de constituer une sélection pour les éliminatoires du Championnat d’Afrique des nations 2026.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-MAROC

Un mémorandum d’entente signé entre le CESE et l’IITDA

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) que préside Emilienne Raoul a signé, le 15 septembre dans la capitale congolaise, un mémorandum d’entente avec l’Institut international pour la transition durable en Afrique (IITDA), conduit par sa présidente, Arib Fatima, afin de réaliser un projet d’urbanisation dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.



Les représentantes des deux institutions signant le mémorandum/Adiac

La signature du mémorandum intègre la coopération entre les deux parties dans les domaines de la gouvernance durable, de la recherche appliquée, de la formulation et l’évaluation des politiques publiques ainsi que du renforcement des capacités et de la transition écologique. Ainsi, les domaines privilégiés de cette coopération portent sur la co-organisation de formations et d’ateliers à destination des acteurs publics, de la société civile et du secteur privé; la réalisation conjointe de recherches, études, avis où recommandations sur des thématiques telles que le changement climatique, la gouvernance,

l’économie verte, la cohésion sociale.. Il sera également question, entre les deux parties, d’élaborer de mécanismes d’appui technique pour l’évaluation des politiques publiques et la co-production de supports de sensibilisation, d’analyse et de de documentation à usage national ou régional. La présidente de l’IITDA a affirmé qu’elle veut s’attaquer concrètement aux grands défis du continent : climat, agriculture, énergie, gouvernance, voulant mêler recherche, action sur le terrain et coopération entre États, sociétés civiles et secteurs privés. Pour sa part, la présidente du CESE,

Emilienne Raoul, a réitéré que « Le développement doit se construire avec les territoires, les institutions, et les citoyens en se positionnant sur leurs aspirations et leur potentiel ». Signalons qu’Emilienne Raoul a gardé sa fonction de présidente du bureau actualisé du CESE dont la passation des consignes entre membres a été faite le 12 août dernier. Ce bureau composé de quatre personnes a pour vice-président Jean de Dieu Goma. Le poste de rapporteur est occupé par Hyacinthe Defoundoux et celui de questeur par Arsène Mokoma.

Fortuné Ibara

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N’Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d’agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l’Agence : Ange Pongault
Chef d’agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguét Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L’INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

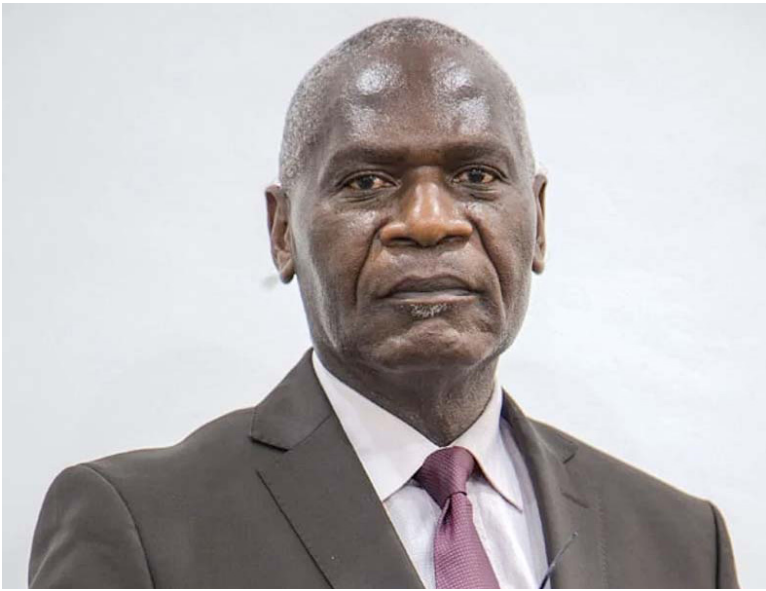
ADIAC
Agence d’Information d’Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Des affiches des partis et associations politiques interdites



Le président du Conseil départemental et municipal, député maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, dans un communiqué rendu public le 17 septembre, a fait obligation aux propriétaires des pancartes, banderoles et affiches à caractère politique érigées à travers le périmètre urbain de la capitale de les retirer sans attendre. « Dépassé un délai de 72 heures, les services de la mairie de Brazzaville se verront dans l'obligation de les enlever selon les procédures municipales en vigueur », a prévenu Dieudonné Bantsim-

ba. Il a rappelé que la révision des listes électorales « est une opération qui relève strictement de l'administration publique et ne saurait faire l'objet d'une quelconque campagne des partis politiques et autres associations ».

Le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville a rappelé, par ailleurs, que les campagnes d'affichage dans la ville sont réglementées par une délibération qui stipule en son article 3 que « nul habitant de Brazzaville ne devrait s'en détourner ».

Parfait Wilfried Douniama

SOUTIEN AUX PME

Des jeunes entrepreneurs de Pointe-Noire exposent leurs difficultés

La Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire a organisé, le 16 septembre à son siège, une journée de consultations gratuites des entreprises, dans le cadre de sa mission d'accompagner les entreprises en vue de leur développement.

La consultation gratuite des entreprises est une initiative expérimentée par la CCIAM après le séjour de travail d'un de ses employés au Japon. Ce pays l'utilise depuis longtemps pour aider et accompagner ses jeunes entrepreneurs.

Ainsi, après quarante-cinq jours de pré diagnostic au cours desquels les entrepreneurs se sont inscrits sur des fiches et ont répondu aux questions précises afin de dégager leurs besoins d'accompagnement, ils ont répondu nombreux à la consultation qui a eu lieu en présence de Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la CCIAM.

« Ces consultations ont été mises en place pour que les entrepreneurs sachent que ce n'est pas parce qu'on est entrepreneur que l'on connaît tout. En entreprise et dans bien de domaines, d'ailleurs, il y a toujours des spécialités et des spécialistes qui peuvent vous accompagner à mener à bien votre activité, votre mission de chef d'entreprise. Personne ne peut s'en sortir seul. Ces consultations vous permettent aussi d'avoir un réseau pour continuer d'avancer. Seulement à l'avenir, vous devez savoir que les



Une vue de la salle lors des consultations gratuites d'entreprises/Adiac

consultations ont un coût qu'il faut honorer. Voilà pourquoi, nous vous demandons de profiter au maximum de ces consultations gratuites que nous avons initiées pour vous », a indiqué Sylvestre Didier Mavouenzela, accueillant les entrepreneurs.

Ainsi, toute la journée, plus d'une soixantaine d'entreprises ont été reçues par vingt huit consultants externes et quatre consultants intervenants. Chaque entrepreneur, selon son domaine d'activités (agro-alimentaire, éle-

vage, transformation des produits halieutiques, commerce, artisanat, métier de service, nouvelles technologies de l'information et de la communication...), a exprimé devant les consultants ses différents besoins d'accompagnement. Les consultants ont coaché les entrepreneurs avec professionnalisme et méthode. En vingt-cinq minutes de tête-à-tête, plusieurs questions comme l'idée de la création de l'entreprise, ses différentes missions, les challenges à venir...ont fait l'objet

d'échanges enrichissants assortis des conseils et des recommandations. « Vous devez utiliser le moins d'argent possible pour gagner plus d'argent. Au bout du service, le réconfort doit arriver par le chiffre d'affaires qui croît » a dit M. Beri, consultant, expert en vente et marketing. Pour Arnaud et Jean-Michel, entrepreneurs dans l'agroalimentaire et la transformation des produits halieutiques, ces consultations ont été d'un grand apport dans leur pratique courante puisqu'elles

ont été bénéfiques, notamment dans la conservation des produits, leur conditionnement et les stratégies de ventes proposées par l'expert pour éviter la mévente et les pertes, par exemple.

Ces consultations gratuites d'entreprises vont se poursuivre avec une périodicité plus rapprochée afin de permettre à tout un chacun de tirer le meilleur profit, a assuré Sylvestre Didier Mavouenzela en remerciant tous les participants à la fin de l'activité.

Hervé Brice Mampouya

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La SNPC octroie des bourses aux étudiants

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a accordé une formation universitaire en génie pétrolier en Algérie et à Azerbaïdjan à dix-neuf étudiants congolais. Peu avant leur décollage pour Alger et Bakou, le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga, a entretenu ces jeunes pour leur donner des orientations fermes.

Les dix-neuf étudiants, dont sept femmes, ont été sélectionnés au titre de cette année académique. La plupart d'entre eux sont orientés en Algérie et quelques-uns en Azerbaïdjan, pour y suivre une formation universitaire gratuite de cinq ans en génie pétrolier. Une filière spécialisée dans l'exploration, la production et le raffinage des hydrocarbures, notamment le pétrole et le gaz naturel.

La sélection a été faite, a précisé le directeur général de la SNPC, sur la base du mérite, en tenant compte des notes et moyennes que ces jeunes ont obtenues au baccalauréat.

« La sélection de ces étudiants a été faite depuis la Direction des examens et concours, sur la base de leurs moyennes d'admission au baccalauréat, sans tenir compte de leur appartenance régionale ou ethnique. Pour être éligible, il suffisait seulement que l'étudiant soit de nationalité



Les responsables de la SNPC posant avec les étudiants bénéficiaires de la bourse Adiac

congolaise et performant. En optant pour cette démarche, l'objectif de la SNPC est de promouvoir le mérite tant prôné par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso », a souligné Maixent Raoul Ominga.

Pour les étudiants, la formation

sera totalement gratuite. Les frais académiques, le logement et la ration et bien d'autres urgences académiques connexes pour toutes ces cinq années universitaires sont déjà payés en avance par la SNPC dans le but de garantir leur réussite.

« Nous avons mis à votre dis-

position un kit de formation complet. Pour garantir votre succès, la SNPC a déjà payé tous les frais académiques pour vos cinq ans de formation. Votre logement et votre ration quotidienne y sont aussi assurés durant tout ce parcours universitaire, vous

n'avez pas donc le droit de redoubler une seule classe là-bas. Tous ceux qui vont achever leur parcours avec succès seront d'office intégrés à la SNPC, et les étudiants défaillants seront remis à la disposition de leurs parents », leur a-t-il promis.

Par ailleurs, le directeur général de la SNPC a assuré ces étudiants qu'une commission spéciale sera mise en place pour suivre de plus près tout leur cursus universitaire.

Pour pérenniser cette initiative, Maixent Raoul Ominga a fait savoir que la SNPC est en discussion avec d'autres pays en vue d'y envoyer les étudiants.

Notons que l'octroi de ces bourses s'inscrit dans le cadre de la responsabilité sociétale de la SNPC, et vise une meilleure formation en faveur de la jeunesse afin de lui garantir un avenir durable, inclusif et porteur d'espoir.

Firmin Oyé



VISITEZ LE
MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- ☒ Sculptures
- ☒ Peintures
- ☒ Céramiques
- ☒ Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

**Du Lundi au
Vendredi : 9H-17H**

Samedi : 9H-13H



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo



ENTREPRENEURIAT

La jeunesse congolaise invitée à se prendre en charge

La septuagénaire camerounaise, artiste, entrepreneuse évoluant dans le domaine de la pharmacopée, Honorine Juliette Kabien Sassa, a invité le 15 septembre, lors d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, la jeunesse congolaise à exercer dans divers domaines afin de se prendre en charge.

L'invite de l'entrepreneuse camerounaise a été faite à l'issue de la formation organisée sur le thème « Le leadership de la femme face aux défis du temps de la fin », au Centre missionnaire Elim de Brazzaville. Sexagénaire, elle a montré ses qualités riches en expérience, sagesse, autonomie ainsi qu'en élégance dans sa forme physique lors des sessions pratiques. La démonstration a porté sur la fabrication de plusieurs produits générateurs de revenus, notamment l'eau de javel, le vinaigre, la vaseline, les produits désodorisants, les savons de linge, de toilette et bien d'autres.

D'après Honorine Juliette Kabien Sassa, son expérience ne se limite pas qu'à l'entrepreneuriat car elle s'est lancée également dans les recherches dans le domaine de la pharmacopée afin de connaître les noms scientifiques des plantes.

« Mon objectif est de connaître les plantes médicinales qui sont des aliments et également des médicaments ainsi que leurs vertus pour l'homme », a-t-elle confié, ajoutant: « Mes recherches consistent à laisser un héritage à tout enfant à l'ère du numérique à l'utilisation durable des plantes ».

Elle a exhorté à cette occa-



Honorine Juliette Kabien Sassa lors de la séance de formation/Adiac

sion les femmes congolaises à se constituer en groupe avec des rêves grands, en créant une marque spéciale de produits différents des fabricants des autres pays. Les femmes doivent influencer dans tous les secteurs, car elles n'ont pas été créées pour tendre toujours la main aux hommes mais comme des aides en contribuant au développement.

« Au Cameroun, je suis connue au nom de « la matriarche » et communément appelée la mère des « Bakas », en français « Les autochtones », pour avoir fait participer pour une première de l'histoire de mon pays les autochtones au défilé national en 1999 », a-t-elle déclaré.

Les autochtones sont pour elle une source d'inspiration en matière de pharmacopée traditionnelle. A travers les écorces, notamment de l'espèce d'arbre Iroko, Honorine Juliette Kabien Sassa fabrique différentes sortes d'objets d'art comme des sacs, des pots de fleurs, des habits, des sandales, des nappes de table, des nattes, des tapis à base des écorces d'espèces d'arbres, des raphias de danse.

Elle a confié que ses manuscrits et son livre sur la pharmacopée sont en vente pour servir les générations futures.

Lydie Gisèle Oko

LÉKOUMOU

Des kits scolaires à la disposition des élèves de Moukanda

À quelques jours de la rentrée scolaire 2025-2026, les élèves de l'école primaire de Moukanda à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, ont reçu des kits scolaires de la part du conseiller municipal, Gaël Mahoungou. Un total de plus de deux cents apprenants du CP1 au CM2.

« Le geste que nous saluons est un soulagement pour les parents qui sont financièrement en difficulté », a indiqué le président de l'Association des parents d'élèves de cette école, Innocent Etouni Vondo.

En dehors du don fait aux élèves, Gaël Mahoungou a engagé les travaux de réhabilitation de l'école primaire de Moukanda qui devraient s'achever avant le 1er octobre, jour de la rentrée scolaire.

« Le geste que nous saluons est un soulagement pour les parents qui sont financièrement en difficulté »

« C'est une manière pour nous de contribuer à l'amélioration des conditions d'apprentissage qui ont un impact sur les performances scolaires des élèves », a souligné le conseiller municipal.

Rominique Makaya



La remise des kits scolaires aux élèves/DR



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 014/MEPIR/2025/UGP PRACAC

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION DU PLAN EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES (PPA)

I-CONTEXTE

Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Elaboration du Plan en faveur des Populations Autochtones (PPA).

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'Unité de Gestion du Projet du PRACAC notamment, le Spécialiste en sauvegardes Sociales/VBG, le Spécialiste en sauvegardes environnementales et le Responsable en Suivi-Evaluation. Il sera chargé entre autres de :

- faire une analyse du cadre politique, juridique et institutionnel applicable aux Populations Autochtones, ainsi que des conventions internationales ratifiées par la République du Congo et des normes environnementales et sociales de la Banque mondiale, notamment celles portant sur les Populations Autochtones et la diffusion de l'information ;

- réaliser une analyse sociale ainsi qu'une revue des connaissances actuelles sur les populations autochtones : (i) données générales (répartition géographique/localisation, démographie, culture et croyances, accès à l'éducation, à la justice, accès à l'eau potable, accès à l'énergie, etc.) ; (ii) structure sociale et politique, dynamiques sociales (description des ménages, mode de vie actuel) et sources de revenus ; (iii) importance des ressources forestières dans les moyens d'existence durables des populations autochtones (sociale, économique, alimentaire, habitat, etc.) ; (iv) interaction entre les populations autochtones et les autres groupes ethniques (y compris leurs relations avec les populations bantous) ; (v) accès aux services et soins de santé dans leur zone d'habitation ;

- réaliser l'examen du cadre légal : (i) Evaluation des droits et du statut légal des groupes autochtones dans le dispositif juridique national (constitution, lois et règlements actes administratifs, etc.) ; (ii) Examen des capacités des populations autochtones à avoir accès et à utiliser le système légal pour défendre leurs intérêts ;

- réaliser une cartographie des populations autochtones dans les zones d'intervention du PRACAC ;

- recueillir et analyser les opinions des leaders des populations autochtones sur les priorités identifiées par les membres de leur communauté ;

- analyser le mécanisme de gestion des plaintes du projet afin d'y apporter, si nécessaire, des mesures supplémentaires susceptibles d'améliorer la réponse aux doléances des populations autochtones etc.

III-QUALIFICATIONS REQUISES

La mission sera réalisée par un Consultant individuel répondant aux exigences ci après :

- avoir un diplôme d'études supérieures de niveau BAC + 5 au minimum en sociologie, anthropologie, géographie humaine et économique, développement social et communautaire, foresterie ou tout autre domaine similaire ;
- avoir une expérience professionnelle pertinente dans la préparation ou la mise en œuvre des instruments/outils de sauvegardes environnementale et sociale dans le cadre des projets financés par les bailleurs des fonds, notamment la Banque mondiale ;
- justifier d'une bonne maîtrise de la NES 7 de la Banque mondiale et de la législation nationale sur les populations autochtones, y compris les instruments y afférents (CPPA et PPA) ;
- avoir préparé au moins trois (03) PPA et/ou CPPA au cours des cinq (5) dernières années dans le bassin du Congo, de préférence dans le cadre des projets financés par les bailleurs de fonds ;
- avoir une expertise avérée et vérifiable d'au moins trois (03) ans dans le dialogue et/ou la sensibilisation des populations autochtones (travail de mobilisation sociale, d'animation rurale, de formateur des leaders communautaires et promotion de droits humains, de préférence avec les peuples autochtones, etc.) ;
- disposer d'une expertise en systèmes d'information géographique (SIG) ;
- parler et écrire couramment le français ;
- avoir réalisé un PPA et/ou CPPA en république du Congo serait un atout.

IV-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant l'expérience, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyé par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 septembre 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Avis de recrutement du consultant chargé de l'Elaboration du Plan en faveur des Populations Autochtones (PPA) ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du PRACAC
Rue Duplex n° 12, à côté de l'Eglise Evangélique du Congo/Temple du Centenaire
Tél. (242) 05 206 29 15
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 15 Septembre 2025

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU

ZOOM AFRIQUE

Les panneaux solaires éclairent l’avenir du continent

Dans le village de Konabeng, situé au cœur des collines et forêts tropicales du centre du Cameroun, les étoiles furent longtemps la seule source de lumière nocturne. Aujourd’hui, grâce à l’énergie solaire, chaque fois que l’équipe nationale du Cameroun joue un match, les villageois se rassemblent sous des lumières éclatantes devant la télévision pour encourager les Lions indomptables.

Des panneaux photovoltaïques s’étendent sur les terres brûlantes de l’Afrique, captant les rayons du soleil et transformant bien plus que la structure énergétique : ils changent la vie et l’avenir de milliers de personnes sur le continent.

Apparition des poduits photovoltaïques chinois dans les foyers africains

La pénurie d’électricité a longtemps été une souffrance pour Emmanuel Tabe, habitant de Buéa, chef-lieu de la région du Sud-Ouest du Cameroun. «Parfois, nous restions sans électricité pendant deux ou trois semaines. Le réfrigérateur ne fonctionnait pas. La nourriture se gâtait chaque jour, et mes enfants ne pouvaient pas étudier le soir», raconte ce père de quatre enfants âgé de 44 ans.

Tout cela appartient désormais au passé, grâce aux produits solaires venus de Chine. Aujourd’hui, les lampadaires alimentés par l’énergie solaire font partie du paysage de Buéa, où Emmanuel Tabe est affectueusement surnommé «l’homme du solaire chinois».

Il y a environ huit ans, il a découvert les produits fonctionnant à l’énergie solaire et a commencé à voyager en Chine pour en acheter et en revendre aux habitants du Cameroun. Sa famille en dépend désormais pour l’éclairage, la cuisine et la climatisation. «Un grand avantage est que nous avons de l’électricité toute la journée», indique-t-il.

Dickson Njamshi, qui commercialise également des produits solaires à Buéa, affirme que les habitants se sentent beaucoup plus en sécurité la nuit grâce aux lampadaires qui fonctionnent bien. «Les gens avaient peur de sortir la nuit à cause de l’obscurité. Désormais, ils sortent et se promènent, et l’économie nocturne se développe aussi», souligne-t-il.

«L’énergie solaire a redonné vie à Buéa, et je pense que la situation s’améliore», déclare ce commerçant de 33 ans dont la boutique se trouve à quelques mètres seulement de celle de Emmanuel Tabe.

Marie Njie, venue acheter une batterie so-

laire dans la boutique de Njamshi, explique que les produits solaires chinois lui ont beaucoup facilité la vie. «Je pompe de l’eau et je cuisine grâce à l’énergie solaire. C’est très simple et abordable. Je ne manque plus d’électricité», confie-t-elle.

Un autre client, Dieudonné Mbah, 28 ans, abonde dans le même sens. «Depuis l’arrivée de ces panneaux solaires, nous profitons d’une alimentation continue, jour et nuit. Les enfants peuvent maintenant étudier le soir, et tout est beaucoup plus simple», assure-t-il.

Ces petits panneaux photovoltaïques illuminent ainsi la vie de nombreuses personnes.

Le développement favorisé par la production d’énergie photovoltaïque

A environ neuf kilomètres à l’Ouest de Bangui, la capitale de la République centrafricaine, se trouve la localité de Bimbo 4, où 33 432 panneaux solaires de près de deux mètres carrés chacun, disposés sur un champ d’environ 16 hectares, fournissent quotidiennement de l’électricité aux usines, écoles et ménages de Bangui après avoir converti la lumière du soleil en énergie.

La centrale photovoltaïque de Sakai, appelée «Champ solaire» par les habitants, est un projet d’aide de la Chine construit par la société China Energy Engineering Group Tianjin Electric Power Construction Co., Ltd (TEPC). Depuis le début de la production d’électricité raccordée au réseau en 2022, elle a contribué au développement social et économique local tout en atténuant le déficit énergétique de Bangui.

Les données officielles montrent que la centrale couvre avec succès 30% des besoins en électricité de la ville. Emmanuel-Boris Yandouandji, 32 ans, père de deux enfants et locataire à Bangui, témoigne les changements portés par la centrale.

«L’économie de nuit se développe également. Un membre de ma famille a un petit restaurant ouvert le soir. Le Champ solaire a redonné vie à la zone et je pense que la situation s’améliore», indique Emmanuel-Boris Yandouandji.

L’industrie photovoltaïque chinoise fournit un approvisionnement régulier en électricité pour soutenir le développement des pays africains. Au Kenya, la centrale solaire de Garissa, d’une puissance de 50 MW, développée par la China Jiangxi Corporation for International Economic, produit en moyenne plus de 76 millions de kWh d’électricité par an.

Le 30 juin dernier, le projet solaire photovoltaïque de 100 MW à Kabwe, en Zambie, a été connecté avec succès au réseau national. En tant que plus grande usine photovoltaïque solaire à site unique en Zambie, elle devrait générer 180 millions de kWh d’électricité par an, fournir un approvisionnement stable et fiable en électricité permettent de soutenir la modernisation du secteur minier et le développement agricole de la Zambie.

Une communauté d’avenir partagé plus lumineuse et plus écologique

La Chine a toujours soutenu les efforts de l’Afrique en faveur du développement écologique. Grâce à la coopération entre les entreprises chinoises et africaines, la capacité installée cumulée des centrales photovoltaïques a dépassé 1,5 gigawatt, éclairant ainsi des millions de foyers africains.

L’activité continue. La «Ceinture solaire de l’Afrique», un projet de coopération Sud-Sud visant à lutter contre le changement climatique, officiellement lancé par la Chine lors du Sommet africain sur le climat en septembre 2023, s’étend dans plusieurs pays africains.

Le Tchad fait partie de ces pays. En apprenant que le projet allait bientôt arriver au Tchad, les citoyens du pays ont exprimé leurs attentes.

Timothée Madjitouloum, un habitant de la ville méridionale de Doba, a déclaré qu’il espérait que le projet s’étendrait rapidement à son village. «Nous plaçons d’immenses espoirs dans ce système photovoltaïque, car nous dépendons actuellement d’un réseau électrique qui fonctionne à peine, ce qui entrave considérablement notre vie quotidienne et nos activités productives. Nous sommes convaincus que ce projet

redynamisera à la fois nos moyens de subsistance et nos efforts économiques», a-t-il affirmé.

Au Cameroun, l’entreprise Huawei est en train de construire la troisième phase du projet solaire hors réseau «Rural solar», un projet d’électrification solaire dans 1000 localités rurales. Depuis la signature d’un contrat commercial avec le ministère de l’Eau et de l’Energie en 2012, le projet a permis de créer des centaines de sites solaires hors réseau, apportant de l’électricité à de nombreux foyers et générant un total cumulé de 24,2 mégawatts d’électricité.

«Les centrales solaires fournissent non seulement de l’électricité aux villageois, mais partagent également leur surplus d’énergie avec les opérateurs locaux, garantissant ainsi la couverture mobile dans les zones rurales», indique Li Yanqing, responsable du projet «Rural solar», ajoutant que ces centrales solaires réduisent les émissions de dioxyde de carbone de 36.000 tonnes par an, ce qui équivaut à la plantation de 100 000 arbres.

Comme le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, l’a observé au début de l’année, la Chine est prête à travailler avec l’Afrique pour promouvoir une gouvernance mondiale du climat, soutenir les principes d’équité et de responsabilités communes mais différenciées, et exhorter les pays développés à reconnaître leurs responsabilités historiques, à remplir leurs obligations et à apporter un soutien financier, technologique et en matière de renforcement des capacités aux pays en développement, en particulier ceux d’Afrique.

«La Chine s’est engagée à travailler main dans la main avec ses partenaires africains pour faire avancer l’Action de partenariat pour le développement écologique, mettre en œuvre les projets d’énergie propre proposés lors du Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine et promouvoir le programme «Ceinture solaire de l’Afrique», afin d’aider l’Afrique à s’engager sur la voie d’un développement vert et à faible émission de carbone», a indiqué Wang Yi.

SÉCURITÉ DE LA FLOTTILLE GLOBAL SUMUD POUR GAZA

L’Afrique du Sud et 15 pays expriment leur inquiétude

Les ministres des Affaires étrangères d’Afrique du Sud et de quinze autres pays ont exprimé, le 16 septembre, leur inquiétude quant à la sécurité de la flottille internationale Global Sumud Flotilla (GSF) en route vers Gaza.

Dans une déclaration commune publiée par le ministère Sud-africain des Relations internationales et de la Coopération, les ministres ont indiqué que la flottille, une initiative de la société civile, avait pour objectif d’acheminer de l’aide humanitaire dans la bande de Gaza.

Composée de dizaines de bateaux et abritant des centaines de militants, la GSF est soutenue par des délégations de quarante-quatre

pays et vise à briser le blocus israélien de la bande de Gaza et à acheminer de l’aide humanitaire. La flottille a quitté Barcelone, en Espagne, le 1er septembre et devrait arriver à Gaza à la mi-septembre.

Publiée conjointement par les ministres des Affaires étrangères du Bangladesh, du Brésil, de la Colombie, de l’Indonésie, de l’Irlande, de la Libye, de la Malaisie, des Maldives, du Mexique, du Pakistan,

du Qatar, d’Oman, de la Slovaquie, de l’Espagne, de l’Afrique du Sud et de la Turquie, la déclaration a également souligné les besoins humanitaires urgents du peuple palestinien ainsi que la nécessité de mettre fin à la guerre à Gaza.

«Nos gouvernements partagent ces deux objectifs, à savoir la paix et l’acheminement de l’aide humanitaire, ainsi que le respect du droit international, y

compris le droit humanitaire», indique-t-elle.

La déclaration appelle toutes les parties à respecter le droit international et à s’abstenir de tout acte illégal ou violent à l’encontre de la flottille, avertissant que toute violation, y compris les attaques dans les eaux internationales ou les détentions illégales, entraînerait des poursuites.

Xinhua

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le coût des besoins en développement humain évalué à 70 milliards de dollars par an

L'Afrique subsaharienne devra mobiliser environ 70 milliards de dollars par an pour répondre à ses besoins en développement humain, en raison des pressions exercées par la hausse des dépenses militaires. C'est ce que souligne le rapport des Nations unies intitulé « The security we need: rebalancing military spending for a sustainable and peaceful future ».

Selon le document publié le 16 septembre, l'augmentation des dépenses militaires accentue la vulnérabilité économique en réduisant les marges budgétaires pour la santé, l'éducation et la protection sociale. « Les gouvernements assouplissent déjà les mesures de protection budgétaire pour couvrir les dépenses militaires, une mesure qui risque d'évincer les ressources financières pour le développement et d'accroître le risque d'insécurité économique », ont indiqué les experts. Alors que les budgets militaires africains ont atteint plus de 52 milliards de dollars en 2024, leur hausse détourne des ressources essentielles, accentuant la pauvreté, les inégalités et la fragilité des systèmes de santé et d'éducation.

Par ailleurs, dans les pays en conflit, « l'augmentation des dépenses militaires est directement associée à la destruction et aux pertes économiques », a indiqué l'Organisation des Nations unies (ONU), tout en ajoutant qu'en moyenne, les pays impliqués dans des conflits de haute intensité connaissent une baisse de 50% de la croissance du produit intérieur brut et une augmentation de 30% de l'inflation.

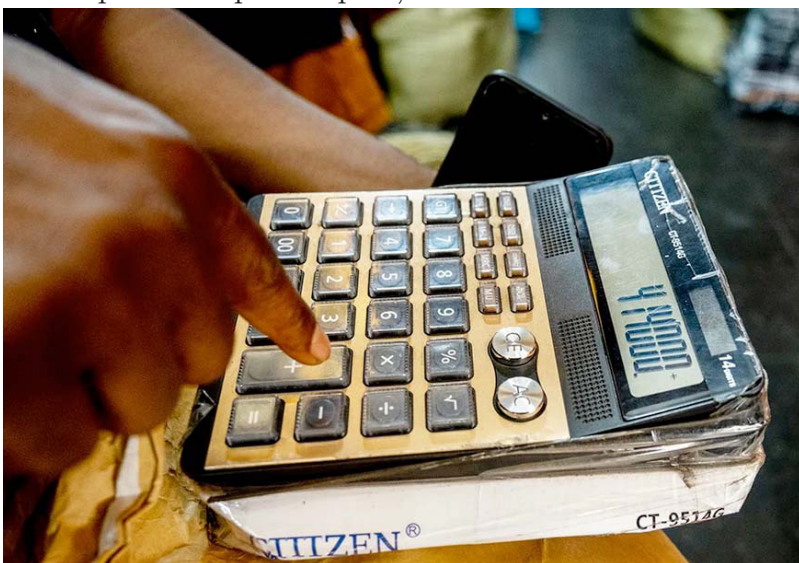
Bien que l'Afrique représente près d'un quart des États membres de l'ONU et 20 % de la population mondiale, elle ne contribue qu'à 1,9 % des dépenses militaires mondiales. Toutefois, les conflits persistants, notamment en République démocratique du Congo, au Sahel et dans la Corne de l'Afrique ont entraîné une hausse des dépenses dans plusieurs pays, dont le Rwanda, la Tanzanie, l'Afrique du Sud, l'Algérie, le

Burkina Faso et le Kenya.

Les données 2025 du Stockholm international peace research institute montrent que les budgets militaires africains cumulés ont atteint 52,1 milliards de dollars en 2024, soit une progression de 3% par rapport à l'année précédente. L'impact de ces dépenses sur le développement humain en Afrique reste préoccupant,

taires.

Face à ces défis, plusieurs initiatives sont mises en place. Sur le plan continental, l'Union africaine a adopté une politique de reconstruction post-conflit visant à renforcer la gouvernance, restaurer la sécurité, relancer les économies et promouvoir la justice transitionnelle, dans une approche axée sur la souveraineté et la rési-



« Les gouvernements assouplissent déjà les mesures de protection budgétaire pour couvrir les dépenses militaires, une mesure qui risque d'évincer les ressources financières pour le développement et d'accroître le risque d'insécurité économique »

souligne l'ONU. Dans des pays comme la Centrafrique, la Somalie ou le Soudan du Sud, l'espérance de vie a reculé.

En Afrique subsaharienne, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté est passé de 468 millions en 2015 à 587 millions en 2025. L'indice de développement humain de la région reste faible, avec une moyenne de 0,568 en 2023, selon le Programme des Nations unies pour le développement. Par ailleurs, l'aide internationale au développement destinée au continent a diminué de 7 % entre 2022 et 2023, accentuant les tensions budgétaires.

Sur le plan national, plusieurs pays comme la République démocratique du Congo ont instauré des mécanismes de réconciliation, tels que les commissions vérité et les programmes de réintégration des ex-combattants, pour restaurer la cohésion sociale.

Enfin, l'ONU appelle à un rééquilibrage des priorités, notamment en privilégiant la diplomatie, la coopération et le désarmement, en renforçant la transparence budgétaire, et en replaçant le développement durable et inclusif au cœur des stratégies de sécurité.

Yvette Reine Boro Nzaba

MISSION DE MAINTIEN DE LA PAIX EN RCA

Cinq soldats du contingent congolais morts à la suite d'un accident

Le bilan dressé juste après l'accident des soldats du contingent congolais (Gendarmes et policiers) survenu au village Damara, en République centrafricaine (RCA), le 16 septembre, fait état de la mort de cinq éléments et de deux rescapés, à savoir l'adjudant-chef Papy Bakengue (Chauffeur de réserve) et le brigadier-chef Ebimepini (Voltigeur).

Les cinq soldats portés disparus sont le chef d'état-major, le commandant Moukilou; l'adjudant Régis Tsoumou (Chauffeur); le maréchal de logis-chef Ossere Anguissy (Infirmier); le maréchal de logis-chef Miyokidi (Voltigeur), ainsi que Matondo Nzaba (tireur 12.7).

Selon les sources concordantes, un véhicule transportant des éléments du contingent congolais a dérapé sur un pont avant de disparaître dans des eaux profondes d'une rivière. Cela s'est passé de retour de Bangui où ces soldats étaient allés chercher le matériel venu de Brazzaville pour l'inspection. Ces éléments rejoignent leur base à l'intérieur du pays

Guillaume Ondze

AFRIQUE DE L'OUEST

La BOAD rejoint l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté

La Banque Ouest-africaine de développement (BOAD) a officialisé, le 15 septembre, son adhésion à l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté.

L'initiative, portée par la présidence brésilienne du G20, a pour objectif d'unir les forces pour éradiquer la faim, réduire la pauvreté et combattre les inégalités, en ligne avec les objectifs de développement durable 1, 2 et 10. Validée en août dernier, l'adhésion de la BOAD la positionne parmi les 197 membres de l'Alliance dont cent-deux pays, vingt-neuf organisations internationales et quatorze institutions financières. Pour la Banque, il s'agit d'une opportunité stratégique d'accéder à de nouveaux mécanismes de soutien; de renforcer ses synergies internationales et d'accélérer la mise en œuvre de ses programmes en faveur de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. L'engagement de l'institution régionale repose sur deux volets. D'une part, le financement de projets ciblés sur la sécurité alimentaire, en contribuant à l'effort collectif mondial. D'autre part, le partage d'expertise, grâce à plus d'un demi-siècle d'expérience dans le financement du développement et l'intégration économique au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. En contrepartie, la BOAD bénéficiera de l'appui d'un réseau global d'acteurs engagés, lui permettant de renforcer l'impact de ses actions dans la sous-région.

Créée en novembre 2024, l'Alliance ambitionne de toucher 500 millions de personnes d'ici à 2030 via des programmes de transferts monétaires, fondés sur des politiques rigoureusement évaluées pour en maximiser l'efficacité.

Y.R.B.Nz.

REPOSE EN PAIX

Madame H. KABA



Monsieur Yvon KABA,
Directeur Général de l'Assainissement,
a la profonde douleur d'annoncer à l'ensemble
de ses collègues, Collaborateurs, amis et
connaissances, le décès de son épouse.

Décès survenu ce lundi
15 septembre 2025 au
CHU de Brazzaville.

La veillée se tient au
n°22 Rue Bakoukoyas,
Moungali,
croisement Mfoa.

«< l'Éternel a donné, et l'Éternel a repris,
que le nom de l'Éternel soit béni ! »

Job 1 - 21

CENTRAFRIQUE

9 milliards de dollars mobilisés en faveur du PND

Lors de la table ronde d'investissement organisée récemment à Casablanca, au Maroc, le gouvernement centrafricain a réussi à obtenir des promesses de financement de 9 milliards de dollars, soit près de 5 000 milliards FCFA, pour son Plan national de développement (PND) 2024-2028. Ces engagements témoignent d'une nouvelle dynamique et d'un partenariat renforcé avec les acteurs internationaux.

La République centrafricaine (RCA) a franchi une étape dans sa quête de financement extérieur au cours de la table ronde d'investissement qui s'est tenue les 14 et 15 septembre, à Casablanca. Cette activité a permis de renforcer les relations entre les autorités centrafricaines et des partenaires techniques, financiers et investisseurs internationaux. Présent à la table ronde, le président centrafricain, Faustin Archange Touadera, a salué la mobilisation des partenaires pour son pays. « *En ce moment précis, la RCA vous tend la main pour construire avec vous l'avenir de demain : une Afrique qui innove, qui produit et qui rayonne* », a-t-il déclaré.

Ces promesses d'investissement représentent, selon les autorités centrafricaines, une lueur d'espoir pour une nation en pleine



Les autorités centrafricaines avec les partenaires du pays DR

mutation, offrant une opportunité de bâtir un avenir prospère. Au cœur de cette initiative, 543 projets ont été présentés, avec 24 qualifiés de structurants, englobant

des secteurs cruciaux tels que l'énergie, les transports, l'agriculture, l'éducation et les infrastructures. Ces projets visent principalement à accroître l'accès à l'électri-

cité de 17 % à 40 % d'ici à 2028 et à réduire le taux de pauvreté de 68 % à 62 % sur la même période. Le PND de la RCA, évalué à plus de 12,8 milliards de dollars, ambi-

tionne également d'atteindre une croissance économique de 4,2 % par an.

Par ailleurs, le véritable défi résidera dans l'exécution de ces engagements. D'après le coordonnateur du PND, Gervais Doungoupou, bien que plus de dix-huit protocoles d'accord aient été signés et des annonces significatives faites, il est désormais essentiel de concrétiser ces promesses en routes construites, en électricité fournie, et aux services accessibles. La table ronde de Casablanca établit, à tout point de vue, les bases d'un partenariat gagnant-gagnant entre la RCA et ses partenaires au développement. Le message des autorités centrafricaines se résume en ces termes : « *Investir en Centrafrique aujourd'hui, c'est investir dans une Afrique d'espérance et de prospérité partagée* ».

Fiacre Kombo

COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DE L'ETAT DU GABON

« EOG 2025 A TRANCHES MULTIPLES 2 »

EMERALD SECURITIES SERVICES BOURSE SA (ESS BOURSE), société de bourse agréée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), informe les investisseurs des pays membres de la CEMAC de l'ouverture officielle des souscriptions pour l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne de l'État Gabonais, intitulé « EOG 2025 à tranches multiples 2 », du 15 septembre 2025 au 12 décembre 2025.

Cette opération, d'un montant de 50 000 000 000 FCFA, est structurée en deux tranches comme suit :

- **Tranche A**, maturité **2 ans**, taux d'intérêt **5,6%** net par an ;
- **Tranche B**, maturité **3 ans**, taux d'intérêt **6%** net par an.

ESS BOURSE, Arrangeur principal et Chef de file principal, ainsi que le co-arrangeur et co-chef de file, CCA BOURSE et les membres du syndicat de placement, invitent tous les investisseurs des pays membres de la CEMAC à participer massivement à la réussite de cette opération qui revêt une importance capitale pour l'Etat Gabonais.

A propos de ESS BOURSE

Société de bourse agréée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), elle est l'une des filiales du Groupe EMERALD SECURITIES SERVICES (ESS). Acteur majeur du marché financier et monétaire de la zone CEMAC depuis plusieurs années déjà, ESS Bourse est spécialisée dans les métiers d'ingénierie financière, de conseil financier, de courtage et de tenue de comptes titres.

Le Document d'Information de l'opération est disponible à nos différents points de contacts : **ESS Bourse** :
+241 060 40 09 09 / +237 695 89 94 69 / +237 233 43 11 58 / info@ess-capital.com
et sur notre site internet : www.emeraldsecuritieservices.com



EMERALD
SECURITIES SERVICES
BOURSE





MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)

Numéro de Prêt : 9398-CG

Financement : BIRD

**APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT
N°11/MPTEN/PATN-UCP/SC/SFQC/2025
SERVICES DE CONSULTANT**

**Intitulé de la Mission : Assistance technique chargée de l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans la gestion de l'état civil de la République du Congo
N° de référence : CG-PATN-072BIS-CS-SFQC-2025**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA) dans le cadre du programme de modernisation de l'état civil de la République du Congo, notamment le soutien opérationnel et technique à la DGAT/DEC pour la coordination, la structuration, la supervision du projet, l'analyse des besoins, la conception et l'optimisation des processus, le développement et le déploiement de solutions numériques (dont le SIFEC), la gestion du changement, la communication, le renforcement des capacités, la formation continue, ainsi que la gestion de la qualité et l'amélioration continue. La période de mise en œuvre est de vingt-quatre (24) mois, avec une date prévue de début immédiatement après la finalisation du processus de sélection du cabinet. La mission se déroulera principalement à Brazzaville, République du Congo, avec des déplacements possibles dans les autres départements du pays, conformément aux termes de référence mentionnés dans le présent AMI.

Les Termes de Référence (TDR) de la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

3. L'Unité de Coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expériences dans l'exécution des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur des projets de systèmes d'information ;
- Avoir au moins une (1) référence réussie de missions antérieures dans l'exécution des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'état civil ;
- Avoir des expériences réussies en gestion de projet et accompagnement pour la modernisation de l'état civil dans un pays ;
- Avoir des expériences réussies en modélisation des Processus :
 - o Cartographie et optimisation des processus métier ;
 - o Utilisation des outils de modélisation des processus (BPMN, etc.).
- Avoir des expériences réussies dans la rédaction des spécifications fonctionnelles et techniques détaillées et de cahiers des charges

fonctionnels et techniques.

4. La liste restreinte comprendra au moins cinq (5) et au plus huit (8) cabinets répondant aux critères d'éligibilité conformément au paragraphe 7.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

5. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

6. Un Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

7. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous au plus tard le 6 octobre 2025.

Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN)
À l'attention de : Michel NGAKALA, Coordonnateur du PATN
Siège : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 16 septembre 2025.

**Le Coordonnateur
Michel NGAKALA**

EBOLA EN RDC

L'OMS déploie les vaccins en urgence face à la progression de l'épidémie

Alors que le nombre de cas suspects d'Ebola grimpe en flèche dans le centre de la République démocratique du Congo (RDC), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) accélère la riposte vaccinale pour contenir cette épidémie à fort potentiel régional.

Depuis le 4 septembre, la province du Kasai est officiellement en état d'alerte sanitaire. Le ministre congolais de la Santé, Samuel Roger Kamba, a confirmé la détection d'une nouvelle épidémie d'Ebola, rapidement validée par le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. En une semaine, le nombre de cas suspects est passé de 28 à 68, avec une extension géographique de deux à quatre districts. Seize décès ont été enregistrés, contre quinze la semaine précédente, signalant une progression lente mais continue.

Vaccination ciblée : priorité aux soignants et cas contacts

Face à la recrudescence, l'OMS a démarré le 16 septembre une campagne de vaccination d'urgence, centrée sur les professionnels de santé et les contacts directs des cas confirmés. 400 doses sur les 2 000 disponibles ont été ache-



« Nous devons agir vite pour casser la chaîne de transmission, avant que la situation ne devienne incontrôlable »

minées à Bulape, epicentre de la flambée épidémique. « Nous devons agir vite

pour casser la chaîne de transmission, avant que la situation ne devienne

incontrôlable », a déclaré Patrick Otim, responsable régional de l'OMS. Il ajoute

que le risque de propagation transfrontalière vers l'Angola est modéré, mais réel. En soutien, le Groupe international de coordination pour l'approvisionnement en vaccins a approuvé l'envoi de 45 000 doses supplémentaires, marquant une montée en puissance du dispositif d'endiguement.

Une épidémie sous surveillance régionale

La région du Kasai, historiquement fragile, est confrontée à une combinaison de vulnérabilités sanitaires, sécuritaires et logistiques. L'infrastructure de santé y reste précaire, rendant l'accès aux soins difficile et la surveillance épidémiologique peu fiable. Dans un contexte de mobilité transfrontalière fluide, notamment vers l'Angola, et alors que plusieurs zones restent inaccessibles aux équipes médicales pour des raisons de sécurité, la communauté internationale suit de près la situation.

Noël Ndong

AFRIQUE CENTRALE

Un webinar pour une plongée dans l'univers de la Génération Z

Le cabinet Target s'apprête à dévoiler les résultats d'une étude exhaustive sur la Génération Z en Afrique centrale, ce 18 septembre, lors d'un webinar. Cet événement promet de fournir des insights précieux sur les habitudes, les opinions et les comportements des jeunes de la sous-région Afrique centrale, un groupe démographique aux enjeux cruciaux pour l'avenir du marché africain.

Reconnu pour sa spécialisation en études de marché et en stratégies de marketing, le cabinet Target Sarl présentera un webinar consacré à la Génération Z. Cette tranche d'âge, englobant les jeunes nés entre 1997 et 2012, constitue environ un tiers de la population de l'Afrique centrale, représentant ainsi un potentiel de marché immense. Toutefois, les données concernant cette génération sont souvent fragmentées, rendant difficile une compréhension approfondie de leurs comportements et attentes.

Au cours de ce webinar, ce cabinet d'experts présent dans les deux Congo et les autres pays de la région va partager les résultats d'une étude approfondie menée en ligne dans sept pays de la région - Burundi, Cameroun, Gabon, République du Congo, République démocratique du Congo (RDC), République centrafricaine (RCA) et Tchad. Réalisée entre le 12 et le 14 juillet dernier, cette étude vise à cerner le quotidien des jeunes, leur utilisation des réseaux sociaux, l'influence

des créateurs de contenu, ainsi que leurs pratiques d'achat et de divertissement.

Parmi les intervenants, Serge Mumbu, general manager de Target Sarl, et Merveille Ingila, research executive, auront la tâche de détailler et d'analyser les conclusions de l'étude. L'objectif principal de ce webinar est d'offrir une compréhension enrichie des activités journalières et des habitudes des jeunes de la Génération Z, ainsi que d'identifier les facteurs qui influencent leurs décisions. « Ce webinar est prévu ce jeudi, de 15h à 16h. Le lien pour s'inscrire est : <https://us02web.zoom.us/jEeUoFR26ETk63TWerIA> », précise le cabinet. Ces informations s'avèrent cruciales pour les acteurs clés tels que les entreprises, les médias, les agences de recherche et les organismes politiques, qui cherchent à mieux cerner cette jeunesse dynamique et connectée.

Créé en 2011, le cabinet Target est présent dans plusieurs

En savoir plus sur les résultats de l'étude de Target Sarl

UN SAVOIR-FAIRE POUR UNE VISION CLAIRE

marchés africains (RDC, Gabon, Rwanda, Tchad, Burundi, Ouganda, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, RCA,...). Le webinar constitue

donc une occasion unique pour les parties intéressées d'accéder à des données concrètes et de dialoguer sur un sujet d'une im-

portance capitale pour le développement socio-économique de l'Afrique centrale.

Fiacre Kombo



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITÉ
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET DE PROTECTION SOCIALE, D'INCLUSION PRODUCTIVE
DES JEUNES

UNITÉ DE GESTION DU PROJET
(PSIPJ – P174178)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT NATIONAL
AMI n° 018/MASSAH/PSIPJ-UGP/2025

RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR LE PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)

1) La République du Congo a bénéficié d'un prêt IDA/Banque Mondiale pour financer le projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes, PSIPJ en sigle et a l'intention d'affecter une partie du financement au titre des services d'une agence de communication pour le projet.

L'objectif de développement du PSIPJ est de fournir une aide d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique provoquée par la COVID-19 et d'accroître l'accès des ménages et des jeunes pauvres et vulnérables aux filets sociaux dans les zones d'intervention du projet. Le projet comprend quatre (4) composantes actives : (i) expansion du programme Lisungi pour le relèvement (composante 2) ; (ii) renforcement du système de protection sociale (composante 3) ; (iii) gestion, suivi et évaluation du projet (composante 4) ; (iv) inclusion productive des jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans (composante 6).

2) Les services de consultant (« les Services ») comprennent : (i) la sensibilisation et la mobilisation des ménages aux campagnes d'inscription au Registre Social Unique ; (ii) la sensibilisation et la mobilisation des jeunes vulnérables déscolarisés à la campagne additionnelle de collecte de candidatures aux formations à l'entrepreneuriat ou à l'apprentissage d'un métier ; (iii) la promotion des mesures d'accompagnement ; (iv) la lutte contre les arnaques des bénéficiaires et la visibilité des activités du projet.

3) L'objectif principal de la mission est de déployer des campagnes de sensibilisation et de mobilisation des ménages, et particulièrement celles des jeunes vulnérables déscolarisés âgés de 18 à 35 ans, afin de favoriser l'inscription aux formations du projet et promouvoir la visibilité des activités du projet dans toutes les zones d'intervention.

De manière spécifique, la mission consistera à :

- organiser une campagne de sensibilisation et de mobilisation des jeunes vulnérables déscolarisés âgés de 18 à 35 ans vivant à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouessou en vue de leur inscription à la formation à l'entrepreneuriat ou à l'apprentissage d'un métier ;
- organiser une campagne de sensibilisation et de mobilisation des ménages du Département de la Likouala (Impfondo, Enyellé, Bétou et Dongou), de la Sangha (Ouessou) et de la Cuvette (Mossaka) à l'inscription au Registre Social Unique (RSU)
- concevoir et produire les divers supports de communication ;
- conduire une campagne de communication institutionnelle pour promouvoir les prestations du PSIPJ, ainsi que ses principales cibles ;
- renforcer la notoriété et le positionnement du projet dans l'agenda politique des institutions (Présidence, Primature, Parlement, ministères sectoriels impliqués, Conseils départementaux et communaux) ;
- gérer la réputation en ligne du projet, d'une part, à travers une veille informationnelle sur les médias en général et les réseaux sociaux en particulier ; et d'autre part à travers l'alimentation de ces médias et réseaux sociaux de contenus de qualité sur les activités du projet ;
- assurer la couverture médiatique des missions de supervision de la Banque mondiale ;
- mettre en œuvre la stratégie de communication du projet.

4) L'Unité de Gestion du Projet invite dès à présent les firmes admissibles

(« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants : i) justifier d'une existence légale depuis au moins trois ans ; (ii) justifier d'une expérience confirmée d'au moins cinq (05) années dans la conduite des campagnes de sensibilisation et de mobilisation des bénéficiaires ainsi que dans la production des supports de visibilité sur tout type de supports (iii) justifier d'au moins deux missions similaires ; (iv) - disposer de toutes les ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la conduite de la mission.

N.B. : seules les expériences justifiées seront prises en compte.

5) L'attention des consultants est attirée sur la section III, paragraphes, 3.13, 3.15 et 3.16 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) » de la Banque mondiale, édition de septembre 2023. La sélection de l'agence de communication se fera selon la méthode de Sélection basée sur les Qualifications du Consultant (SQC) telle que définie dans le Règlement de passation des marchés.

6) Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

7) La durée de la mission est de douze (12) mois à compter de la date de signature de l'ordre de service.

8) Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé en trois exemplaires dont un original et en format numérique au siège du projet ou par e-mail à l'adresse ci-dessus, et portés en objet la mention « Recrutement d'une agence de communication pour le projet PSIPJ », au plus tard le jeudi 02 octobre 2025, à 16h00 (heure de Brazzaville).

A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).
Unité de Gestion.

Adresse : Forêt patte d'oie, derrière le tennis club, ex-siège du projet Lisungui quartier/Diata ; Tél : 06.135.90.90, Email : cpm@psipj.com
Les candidats intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs) disponibles à l'adresse ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 16 septembre 2025

Le Coordonnateur,

Antoine Régis NGAKEGNI

BANDE DESSINÉE

Barly et Kash font honneur à leur réputation

Déjà publiés par les éditions Glénat et Joker, les dessinateurs de renommée internationale ont dédié, avec une réelle dextérité, plusieurs exemplaires de leurs albums respectifs jusqu'à la tombée de la nuit du 14 septembre, au bord de la piscine extérieure d'un hôtel de Kinshasa.

Barly Baruti et Kash Thembo ont passé trois heures à dédicacer leurs albums respectifs dimanche à Kinshasa. Le duo a tenu parole et n'a pas fait les choses à moitié. En effet, ses deux trousseaux sur la table avec tout l'attirail nécessaire, le premier ne s'imposait aucune limite quant à l'usage de son matériel : pastel, porte-mine, feutre ou pinceau, tout y passait selon son envie. Le Courrier de Kinshasa l'a questionné sur la large gamme utilisée pour l'occasion. « J'ai travaillé avec des aquarelles parce qu'il n'est pas bon de toujours servir la même sauce à chaque fois », a-t-il expliqué, le pinceau à la main. Cela tenait aussi à l'atmosphère accueillante du cadre qui se prêtait à la fantaisie à en croire le dessinateur. « Nous étions beaucoup plus détendus que la dernière fois, j'avais du plaisir à converser avec les gens et à utiliser d'autres matériels. J'ai trouvé l'ambiance plus conviviale ici que la séance précédente », a-t-il laissé entendre. Du reste, Barly a relevé lors de



Barly Baruti fait une dédicace à l'aquarelle/Adiac



Une lectrice filmant Kash dédicacant «La Dixième symphonie»/Adiac

cette rencontre qu'au-delà des lecteurs avertis, « la plupart dans le public trouvent assez exceptionnel que des gens s'intéressent à la bande dessinée, c'est quasiment une curiosité pour eux. Mais de notre côté, c'est une manière de la vulgariser, leur faire comprendre qu'elle a son sens et n'est pas un média élitiste. C'est populaire et cela doit le devenir effectivement ». Dès lors, le but initial des séances de dédicaces n'est pas tant de vendre mais plutôt, a-t-il renchéri, « de préparer notre clientèle et notre public. Il est donc très important d'être en contact avec le public, nous en avons besoin ».

Un collector dédicacé

En outre, a constaté le dessinateur : « Jusque-là, ce sont les adultes, les parents qui entraînent les enfants et à leur arrivée, ce sont ces derniers qui se sentent plus concernés. C'est intéressant de voir à chaque fois les enfants formuler des demandes, nous leur apprenons alors des petits trucs pour dessiner une chose ou une autre. Cela crée une sorte d'ambiance familiale, c'est du reste ce rapport intergénérationnel que nous recherchons, c'est du pain béni ». Et d'ajouter : « Autant c'était

bon pour nous, autant nous avons créé une ouverture en ramenant une nouvelle clientèle. C'était notre public, il n'est pas habitué à venir ici mais est prêt à le refaire, ce n'est pas une moindre chose ». Maniant le crayon avec sa dextérité habituelle, Kash savourait le moment car « La Dixième symphonie » proposée en dédicace est désormais un collector dont il a récupéré les derniers exemplaires. Au départ, il s'agit de « l'album Vanity sorti en deux tomes aux Editions Joker qui après épuisement du premier tirage, avait jugé utile de continuer à les vendre en

condensant les deux en un volume », a-t-il affirmé. Il a poursuivi : « Je les croyais complètement épuisés, il en restait cinq et ils partent comme des petits pains. Etant donné que mon éditeur a été racheté, ce sont des collectors ! « La Dixième symphonie » ne sera pas rééditée sauf si je le fais moi-même car j'en ai gardé les droits ». Dans la pensée du dessinateur, « C'était un plaisir de la représenter au public » et ce devrait l'être aussi pour ceux qui se sont offert un des derniers exemplaires, a-t-il pensé.

Nioni Masela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr





REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
PROJET D'AMÉLIORATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ
UNITÉ DE GESTION DU PROJET
Financement BIRD N° 9686-CG



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANT - SELECTION DE FIRMES)
N° 011/MEH/PASEL/UGP-SC-2025**

**RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'AUDIT DES PERFORMANCES COMMERCIALES
DE LCDE ET SOLUTIONS D'AMÉLIORATION**

PAYS : République du Congo

Nom du projet : Projet d'Amélioration des Services d'Electricité

Prêt BIRD n° : 96860-CG

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un cabinet chargé de l'audit des performances commerciales de LCDE et solutions d'amélioration

N° de référence : CG-046-PASEL-SC-25

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour couvrir le coût du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité. Le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services d'un cabinet chargé de l'audit des performances commerciales de LCDE et solutions d'amélioration.

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent entre autres : (i) l'amélioration de la gestion de la relation client, tant sur le plan opérationnel (relevés, relances, traitement des arriérés, etc.) qu'en matière de système d'information, (ii) l'introduction d'un changement de mentalité visant une meilleure prise en compte des demandes et réclamations des clients, ainsi que la mise en place d'un comptage systématique, du recensement et de la régularisation des branchements illicites. La mission comprend les tâches suivantes :

-Tâche 1 : Evaluer le système de gestion clientèle et de facturation recouvrement de LCDE, prenant en compte tous les points de contact critiques avec les clients : branchements, compteurs, factures et des sites d'encaissement.

-Tâche 2 : Evaluer les performances commerciales de chaque agence commerciale et déterminer les axes d'amélioration.

-Tâche 3 : Préparer la transition vers le nouveau système ERP en cours de développement et la mise à jour du fichier clientèle et des créances par agence commerciale (en coordination avec les prestations d'inventaire, activité réalisée séparément).

-Tâche 5 : Introduire la performance dans des consommations d'eau pour toutes les catégories d'utilisateurs.

-Tâche 6 : Développer un mécanisme d'information instantanée et régulière des abonnés sur l'état du réseau en cas de survenance d'incidents ou d'exécution de travaux.

-Tâche 7 : Développer un programme de suppression progressive du forfait aux clients d'Etat

La durée estimative de mise en œuvre de la mission est de 6 mois.

3. Les Termes de Référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

4. Le Projet d'Amélioration des services d'électricité (PASEL) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection de la liste restreinte sont les suivants :

a) Expérience générale du consultant et nombre d'années d'expérience
-Justifier d'au moins 5 années d'expérience avérée dans le domaine de la mission ;

b) Expérience spécifique

-Justifier d'au moins 3 missions similaires réalisées avec succès dans le secteur de l'eau ou secteurs connexes.

c) Capacité technique et managériale du consultant

-Disposer d'une équipe pluridisciplinaire qualifiée avec de solides capacités techniques, managériales et organisationnelles.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.15, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, juillet 2016 révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

6. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur les qualifications du Consultant (SOC).

8. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 8H00 à 16H00.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises à l'adresse ci-dessous, en version physique assortie d'une clé USB contenant la version électronique plus tard le 20 octobre 2025 à 12H00.

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité

Adresse : 22 Avenue Albert BASSANDZA

(Non loin de la Clinique COGEMO) / Centre-Ville

Brazzaville-République du Congo

Tél : (+242) 05 522 26 77 / 06 653 70 07

Email : passationdesmarchespasel@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Olivier MAZABA NTONDELE

Fait à Brazzaville, le 18 SEPT 2025

Le Coordonnateur

Olivier MAZABA NTONDELE

DIABLES ROUGES A' :

Joueurs et staff technique encouragés par la Fécofoot

Les Diables rouges A' ont quitté la phase finale de la 8e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) au terme de la phase de groupes. La Fédération congolaise de football (Fécofoot) qui a reçu les joueurs et le staff technique le 17 septembre, les a encouragés à faire mieux lors des prochaines compétitions.

Les résultats de l'équipe nationale A' n'ont pas été à la hauteur des attentes. Les poulains de Barthélémy Ngatsono n'ont pas sur se mettre à leur place et se qualifier pour les quarts de finale du Chan. Le onze national a terminé dernier de son groupe à cause de sa défaite 0-2 contre le Nigeria, lors de la troisième journée de la phase de groupes. Bien avant ce match crucial, les Diables rouges avaient tenu en échec le Soudan et le Sénégal, les deux futurs demi-finalistes sur des scores de parité d'un but partout.

Dans l'ensemble, l'équipe n'a pas démerité mais a laissé un goût d'inachevé. « Vous commencez bien vos matches mais vous les terminez très mal », a rappelé le président de la Fécofoot, invitant les joueurs à donner plus puisqu'aujourd'hui, le Chan est devenu la compétition la plus reléevée du continent après la Coupe d'Afrique des nations.

Mais le contexte dans lequel le Congo a préparé cette compé-



Une vue des joueurs ayant été au Chan/Adiac

« Les vrais problèmes que nous avons, c'est aussi vous les athlètes. Tout le monde veut aller à Oman. Je n'ai vu un joueur congolais qui a réussi en empruntant cette voie. Chercher un bon club pour sortir dignement du pays »

tition a incontestablement eu raison de sa performance. Sans de véritable matches tests, la préparation n'a pas été à la hauteur. « Vous avez abordé cette compétition dans le contexte difficile. Il y a eu trois étapes cruciales : votre qualification sur le terrain, votre élimination sur le papier et votre requalification sur papier », a souligné Jean Guy Blaise Mayolas.

Le président de la Fécofoot a donné, par ailleurs, quelques conseils aux joueurs qui le plus souvent ne font pas le bon choix pour la suite de leur carrière. « Les vrais problèmes que nous avons, c'est aussi vous les athlètes. Tout le monde veut aller à Oman. Je n'ai vu un joueur congolais qui a réussi en empruntant cette voie. Chercher un bon club pour sortir dignement du pays », a-t-il suggéré en présence des secrétaires généraux des clubs de Ligue 1 auxquels appartiennent ces joueurs.

James Golden Eloué

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

A la vie bel hommage

Juste Désiré MONDELE

Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo

Discours et activités menées (2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

L'improbable destin de Lundala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosi

Préface de Pr Théophile OBENGA

Fils de Prélat

Roman

Armand Claude ABANDA

Sarah, ma belle-cousine

Henri Djombo

TRIBALISTE TOI-MÊME !

Le divage Nord/Sud au Congo-Brazzaville. Idées reçues et manifestations. Parloir(s) ?

ESSAI

LLM Éditions

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Hérissone Payima Lombobo

Préface du Professeur Alioune SALL

La marmite le Koka-Mbala

Grand prix du concours interafricain 1967

Théâtre

Guy MENGA

CÉMAC

Fulgence Likassi-Bokamba contextualise le sens des ordres communautaires

La 16e Conférence des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), tenue au palais de la reconnaissance de Bangui, en République centrafricaine, a été marquée, entre autres, par l'élévation aux différents ordres communautaires de 193 personnalités qui se sont distinguées ces dernières années. Au nombre des récipiendaires, on compte les six chefs d'Etat de la sous-région, ainsi que le président de la Commission de la Cémac, Baltasar Engonga Edjo'o, qui ont reçu chacun, la dignité de grand-commandeur dans l'ordre du mérite communautaire à titre exceptionnel. Les anciens chefs d'Etat du Gabon, Omar Bongo Ondimba, et du Tchad, Idriss Deby Itno, ont, quant à eux, été élevés à titre posthume, à la dignité de grand-commandeur dans l'ordre de la reconnaissance communautaire. Décoré à la médaille de commandeur dans l'ordre du mérite communautaire, à titre exceptionnel, le commissaire de la Cémac en charge du département de l'éducation, de la recherche et du développement social, chargé des droits de l'homme et de la bonne gouvernance, Fulgence Likassi-Bokamba, revient, à travers cette interview, sur la nature et l'importance de ces différentes distinctions.



Les Dépêches de Brazzaville (LDB): Quel sens donnez-vous à ces ordres communautaires ?

Fulgence Likassi-Bokamba (FLB) : Les ordres communautaires ont été créés par la Conférence des chefs d'Etat en 2003 pour reconnaître l'effort que les ressortissants de la communauté, mais aussi de certains partenaires, apportent dans la construction de l'espace communautaire. En 2003, l'acte avait été signé par le président Ange Félix Patassé. Il était question de mettre en place les deux ordres communautaires qui devaient constituer le socle permettant d'exprimer la reconnaissance de la communauté à l'endroit de ceux qui travaillent pour sa construction.

Il en existe deux : l'ordre de mérite communautaire et l'ordre de reconnaissance communautaire. Pour faire fonctionner ces ordres, il fallait mettre en place un conseil. En effet, le Conseil des ministres avait prévu depuis 2003 qu'il soit mis en place un Conseil des ordres communautaires, malheureusement, cela n'avait pas encore été fait. À la faveur du trentenaire de la Cémac, lorsque nous nous sommes retrouvés à Bangui, le Conseil des ministres a rappelé la nécessité que la communauté soit reconnaissante à l'endroit de ces filles et fils qui œuvrent de façon continue à construire cet espace communautaire, à participer à son développement. Depuis que ces ordres avaient été institués par la Conférence des chefs d'Etat en 2003, ils n'avaient pas été rendus opérationnels. De temps en temps lorsqu'il y avait des assises communautaires,

les chefs d'Etat trouvaient des possibilités de reconnaître les mérites à certains de nos frères cémaciens qui œuvraient pour la construction de l'espace, mais cela n'avait pas été fait de façon structurée telle que les textes le demandent.

LDB : Quelle a été la procédure qui a conduit à la sélection des récipiendaires ?

FLB : Comme je vous disais déjà, les textes ont créé les ordres communautaires mais la structure d'animation n'avait pas été mise en place. La première démarche a consisté à mettre en place la structure prévue par les textes, notamment le conseil des ordres communautaires. Les textes prévoient que le Conseil des ordres est constitué des représentants des États membres (un représentant par pays) et des représentants des grandes institutions de la communauté, telles que le Parlement communautaire, la Cour de justice, la Cour des comptes communautaires, la Banque des États de l'Afrique centrale (Béac) et la Commission de la Cémac. Après la constitution du conseil, le président de la Commission a saisi le président en exercice de la Conférence des chefs d'Etat pour désigner le Grand chancelier, tel que les textes le prescrivent. A partir de cet instant, il a saisi les États et les autres institutions concernées pour que chacun puisse désigner son représentant. C'est ce qui a permis que la première réunion du Conseil des ordres ait lieu en février. La dernière réunion s'est tenue en début juillet permettant de procéder à la sélection des hautes personnalités qui devaient être décorées à l'occa-

sion de ces assises.

Après cela, une correspondance a été adressée aux différents pays membres de la Cémac pour que les candidatures soient envoyées au Conseil des ordres communautaires. En dehors de ces candidatures, il y a le fait que le Conseil des ordres a également examiné des dossiers mis à sa disposition pour repérer des dignités pour lesquelles des reconnaissances devaient être décernées. Ainsi, le Conseil des ordres a retenu une liste assez importante de citoyens de la Cémac qui devaient bénéficier certains de l'élévation aux dignités communautaires et d'autres de la nomination aux différents grades.

LDB : Puisque vous parlez des dignités et des grades, qu'est-ce qui différencie les uns des autres ?

FLB : Les dignités, il y en a deux dans les deux ordres. Il y a la dignité de grand officier et la dignité de grand commandeur dans les ordres aussi bien de mérite que de reconnaissance communautaire. Pour ce qui est des grades, nous avons du bas en haut, le grade de chevalier, le grade d'officier et le grade de commandeur. Tous selon le cas et selon l'ordre.

LDB : Aujourd'hui, c'est un échantillon de personnalités qui a été décoré, que prévoit la suite ?

FLB : La décoration, c'est un moment solennel de reconnaissance de la communauté à l'endroit de ses fils et de certains partenaires qui œuvrent à son édification. Pendant

longtemps, nous sommes restés sans conseil des ordres communautaires. Désormais, le Conseil ayant été mis en place, il doit siéger tel que les textes le prévoient. Donc régulièrement, il devra y avoir des présentations de candidatures pour les nominations aux ordres communautaires ou à l'élévation aux dignités communautaires. C'est une activité qui devrait désormais être régulière pour permettre que des encouragements soient adressés à ceux qui contribuent à la construction de l'espace communautaire.

Au total, il y a eu 193 distinctions honorifiques attribuées. Le président en exercice sortant a signé des actes de nomination et d'élévation aux différentes dignités, vous comprenez, dans cet environnement avec les assises qui ont pris beaucoup de temps, ce n'était pas possible pour les chefs d'Etat de décorer tout le monde. Mais, il y a eu quand même un échantillon qui a été retenu pour permettre que la communauté sache qu'il y a la reconnaissance communautaire à l'endroit de ses filles et fils. La suite, puisque ce sont des actes qui doivent toujours être faits avec beaucoup de solennité, c'est au cours des grandes activités de la communauté telles que le 16 mars (Journée de la Cémac) que de telles décorations peuvent être remises parce. Cela pourrait aussi se faire avant pour parce que nous avons avant le 16 mars, une échéance communautaire : des assises budgétaires. Si le président en exercice l'autorise, il pourrait y avoir remise des distinctions.

Parfait Wilfried Douniama